

Devenir pilote...

« Ce n'est pas une idée en l'air... »

Selon la disponibilité et l'aptitude de chacun, y compris médicales, l'ACAM propose des formations pratiques à 2 types de licence :

- La **licence de pilote d'aéronef léger LAPL(A)** qui se prépare en 12 à 24 mois et nécessite un minimum de 30 heures de vol dont 15 heures en double commande. Cette licence permet de voyager avec 3 passagers maximum, en France et en Europe (avec la qualification Anglaise Aéronautique), sur des avions monomoteurs à pistons de moins de 2T.
- La **licence de pilote privé avion PPL(A)** qui se prépare en 18 à 36 mois et nécessite un minimum de 45 heures de vol dont 25 heures en double commande. Cette licence permet de voyager avec des passagers, en France, en Europe et à l'étranger (avec la qualification Anglaise Aéronautique).

Quelle que soit la licence, la formation s'effectue en 2 phases : une première, jusqu'au lâché avion (qui correspond au premier vol seul à bord), puis une seconde, dite "de perfectionnement au pilotage", au cours de laquelle débute la formation à la navigation.



La préparation à l'examen théorique, commun aux 2 licences, se fait par e-learning. Un travail personnel important est nécessaire, guidé par un instructeur attitré.

Nous contacter

Secrétariat :

Les Mardi et Jeudi : 09h - 13h et 13h30 - 17h30

Le Vendredi : de 08h30 à 12h30

En dehors de ces horaires, une permanence dans les locaux peut être assurée par les pilotes adhérents.

Téléphone : +33 (0)4 42 24 21 70

Adresse : Aérodrome
Chemin de la Badesse
13290 LES MILLES

Courriel : secretariat@aeroclub-acam.org

Web : <http://www.aeroclub-acam.org>

- Pré-inscription au secrétariat
- Accueil par un instructeur, un membre du conseil d'administration ou le responsable pédagogique
- Statuts et Règlement Intérieur sur notre site web.

Nous trouver

En venant d'Aix ou de Marseille, prendre la D9 vers Les Milles, sortie 2, suivre les panneaux "Aérodrome d'Aix Les Milles".

GPS : 43 30 06 N
005 22 15 E

Code : LFMA



Donnez-vous des ailes...
ACAM
Aéro Club Aix Marseille

Aéro Club Aix Marseille

L'AERO CLUB AIX MARSEILLE (ACAM)

Sur l'aérodrome d'Aix-Les-Milles depuis 1945, l'**ACAM** est une association Loi 1901 sans but lucratif .

L'aéroclub permet à ses membres, débutants ou confirmés, la pratique de l'aviation légère, sportive et de loisir, ainsi que leur formation de façon économique et conviviale, dans les conditions maximales de sécurité :

- ♦ suivi et encadrement des pilotes,
- ♦ entretien et renouvellement de la flotte d'Avions.

L'instruction au sol et en vol est confiée à une vingtaine d'instructeurs bénévoles qui sont regroupés au sein d'un organisme de formation déclaré (DTO).

L'**ACAM** fonctionne en partenariat avec l'**ANEG** (Association Nationale des Electriciens et Gaziers) et met ainsi à la disposition de ses pilotes une flotte de huit avions.

L'ACAM est affilié à la **Fédération Française Aéronautique.**

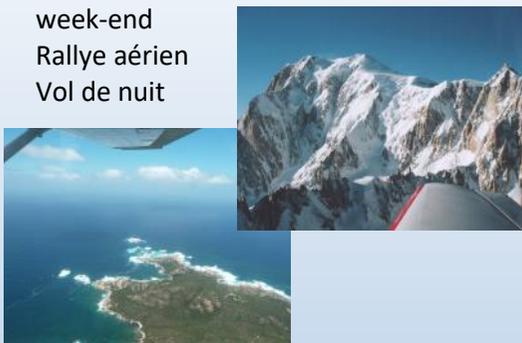


Nos activités

L'aéroclub organise régulièrement des Activités destinées aux pilotes adhérents et à leur famille :

En vol

- Promenades d'un jour
- Vols à frais partagés
- Vol découverte de la montagne et des alti-surfaces
- Voyages de 3 à 6 jours, ou plus, en France et à l'étranger
- Sorties d'un week-end
- Rallye aérien
- Vol de nuit



Au sol

- La soirée des ICARES qui récompense les nouveaux brevetés
- Barbecues aux beaux jours, soirée « châtaignes » en automne
- Visites de sites aéronautiques.

Pour les jeunes en milieu scolaire, à partir de 13 ans, l'ACAM participe à la formation au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)

Le fonctionnement du Club, basé sur le bénévolat, dépend pour beaucoup de ses membres qui participent à l'animation, et à l'entretien du Club et de ses avions.

Nos avions

L'ACAM et l'ANEG offrent une flotte adaptée.

Pour l'école

SPORT CRUISER	PS 28	100 cv
CESSNA	C150	100 cv
ROBIN-APEX (2)	DR400 Dauphin	120 cv
PIPER CADET	PA28 Diesel	135 cv



Pour les voyages

ROBIN Regent (2)	DR400	180 cv
CESSNA Skyhawk	C172R	180 cv



La maintenance des avions est assurée par des ateliers aéronautiques professionnels agréés.

Nos spécificités

Assurance

L'ACAM souscrit une assurance siège pilote qui assure le pilote en plus des assurances « standards » (plus de 150 000€).

Instructeur référent

Chaque pilote (élève ou non) est associé à un instructeur « référent ». Ce référent est présent pour les questions du pilote et lui permet de continuer à progresser.

Simulateur

L'ACAM dispose d'un simulateur d'entraînement qui permet d'expérimenter de nouveaux vols, de s'entraîner aux pannes, de préparer des navigations, de compléter sa formation et maintenir ses compétences à moindre coût.

Cours théoriques et Compétences Linguistiques

Dans sa volonté de faire progresser les pilotes, l'ACAM propose, avec l'aide de ses bénévoles contrôleurs aériens, des formations pour le passage de la qualification FCL055 (communication en anglais aéronautique).

Activité vol de nuit

Avec ce même objectif, l'ACAM propose une activité de vol de nuit avec une formation pour la qualification et des sorties club.

Section rallye

L'ACAM a développé une section rallye, en découverte ou en compétition, et organise plusieurs fois par an des rallyes touristiques ou sportifs, ouvert à tous, qui permet la qualification aux épreuves régionales.

Section « montagne »

Le club propose des sorties en montagne. Il ne s'agit pas de préparer à la qualification montagne mais d'obtenir des connaissances pour appréhender des vols en montagne sans risque.